



**Bureau
d'information
et de
communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DU CONSEIL D'ETAT

Nomination du nouveau préfet du district du Jura-Nord vaudois

Le Conseil d'Etat a désigné le nouveau préfet du district du Jura-Nord vaudois en la personne de Fabrice De Icco. Actuel syndic de la commune de Romainmôtier-Envy, M. De Icco entrera en fonction le 1^{er} octobre 2019. Il succèdera à Mme Evelyne Voutaz qui a fait valoir son droit à la retraite.

Né à Pompaples en 1976, M. De Icco est marié et père de trois enfants. Titulaire d'une licence en lettres de l'Université de Lausanne, il a notamment travaillé au sein de l'administration cantonale en qualité d'archiviste mandataire. Il exerce actuellement la fonction d'archiviste de la Ville de Renens.

Sur le plan politique, M. De Icco a été conseiller municipal puis, dès 2009 à ce jour, syndic de la commune de Romainmôtier-Envy. Il a également été député au Grand Conseil (2011-2012). M. De Icco exerce plusieurs mandats intercommunaux, dont la présidence du comité du Groupement forestier du Nozon. Il préside le groupe territoire et environnement au sein de l'Association pour le développement du Nord vaudois (ADNV) et siège au comité de pilotage et au comité technique du Plan directeur régional, démontrant ainsi sa forte implication dans la région.

M. De Icco s'est beaucoup investi dans diverses associations dans le district du Jura-Nord vaudois, ainsi qu'à l'échelon international où il siège dans les comités de deux itinéraires culturels du Conseil de l'Europe : l'Association européenne de la Via Francigena et la Fédération européenne des Sites clunisiens.

Polyvalent, rassembleur et bon connaisseur du district, les qualités de M. De Icco lui permettront d'être un relais efficace entre le Conseil d'Etat et les communes de son district.

La date d'entrée en fonction du futur préfet a été fixée au 1^{er} octobre 2019. Le Conseil d'Etat adresse à M. De Icco tous ses vœux de succès dans sa nouvelle fonction.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 01 juillet 2019

TÉLÉCHARGEMENTS